

**Appel à candidatures sur les postes à exigence particulière restés vacants
à l'issue de la 1ère phase du mouvement 2018**

A l'issue de la C.A.P.D. du 25 mai 2018, les **postes à exigence particulière** détaillés ci-après sont vacants à la rentrée 2018.

Les enseignants intéressés par ces postes seront conviés à passer un entretien devant une commission chargée d'évaluer la compatibilité de leur profil et de leurs motivations avec les spécificités et sujétions des missions visées.

Ces entretiens auront lieu les mercredis après-midi 6 juin et 20 juin et éventuellement des jours de semaine après la classe. L'horaire de passage devant les commissions de recrutement sera envoyé dans les meilleurs délais **dans le courrier I-Prof** de l'enseignant.

IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le lundi 4 juin 2018, délai de rigueur.**

A - Principe général de la nomination sur poste profilé

La commission établit un classement des enseignants reçus. L'enseignant obtenant le poste est celui classé en rang n°1.

S'agissant des dispositifs « un maître de plus que de classes » et « dédiés à la scolarisation des toutes petites sections », l'enseignant disposant du plus fort « barème mouvement » après avis favorable de la commission de recrutement obtient le poste.

B - Liste des postes à exigence particulière :

1 - Dispositif « un maître de plus que de classes »

- EEA Jean Macé EPINAL
- EPPU Camille Picard LAMARCHE

2 – Dispositif « scolarisation des moins de trois ans »

- EMPU Champbeauvert EPINAL
- EPPU Jacques Prévert SAINT DIE

3 - Adaptation et intégration scolaire des élèves handicapés

- IEN ASH - Coordonnateur « Aides Humaines »

4 – Encadrement pédagogique

- Conseiller pédagogique départemental Arts Plastiques
- Conseiller pédagogique départemental Musique

Appel à candidatures à l'issue de la phase principale du mouvement 2018

Les enseignants du premier degré du département des Vosges sont informés de la vacance des postes présentés ci-dessous :

- Coordonnateur de l'Ulis du Collège « Alphonse Cytère » à RAMBERVILLERS
- Coordonnateur de l'Ulis du LP « Baumont » à SAINT DIE

IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le lundi 04 juin 2018, délai de rigueur.**

Les candidats seront reçus par une commission le mercredi 06 ou 20 juin 2018

Les convocations leur seront transmises ultérieurement via I-Prof.

Profil du poste :

Avoir le titre requis (CAPA-SH option D ou CAPPEI).

Il organise le dispositif, adapte l'enseignement, coordonne les différentes actions et modalités de scolarisation suivant le projet déterminé.

Circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'IEN ASH